

Avis de modification

Informations sur la mise en œuvre d'un nouveau produit pour publication sur le site Web

Nom et code du métier ou de la profession :

Mécanicien en systèmes de réfrigération et de climatisation (313A)

Date de mise en œuvre de la nouvelle norme : 4 décembre 2023

Plan de mise en œuvre :

Norme de Formation par l'Apprentissage:

- Les apprentis qui ont commencé leur apprentissage selon l'ancienne norme de formation en apprentissage du 2004 peuvent terminer leur programme en utilisant les objectifs de rendement de cette norme.
- Tous les apprentis dont le contrat de formation est enregistré le ou après le 4 décembre 2023 doivent être formés selon la nouvelle norme de formation.

Accès standard

Norme de Formation par l'Apprentissage:

- Le nouveau registre sera accessible sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario.

Description Générale des modifications

Bien que les principaux aspects de l'organisation de cette nouvelle norme de formation par l'apprentissage pour la réfrigération et la climatisation continuent de correspondre à la version précédente à bien des égards, certaines restructurations et certains contenus connexes ont été achevés pour diverses raisons, y compris, mais sans s'y limiter :

- Refléter une séquence plus logique et pratique d'activités/tâches,
- Pour mieux s'harmoniser avec l'actuelle norme professionnelle du Sceau rouge (NPSR) pour les mécaniciens en réfrigération et en climatisation,
- Distinguer et regrouper les compétences connexes dans des ensembles de compétences distincts et séparés,
- mieux correspondre à la structure et au style des autres normes de formation par l'apprentissage en Ontario.

Les ensembles de compétences de la nouvelle norme de formation par l'apprentissage ont également été organisés par actions fondamentales (par exemple : planifier et préparer, installer, exécuter, nettoyer et lubrifier, entretenir, réparer, mettre en service), les objets de ces verbes dans chaque ensemble de compétences comprenant tous les différents systèmes sur lesquels travaillent les mécaniciens de systèmes de réfrigération et de climatisation sous la terminologie groupée " systèmes CVCA/R " (au lieu d'ensembles de compétences uniques pour différents systèmes et sous-systèmes comme dans la norme précédente).

Cette approche reflète en grande partie la structure et la formulation du NPSR mis à jour ainsi que des analyses nationales de professions (APN) précédentes du Sceau rouge pour ce métier.

Enfin, comme indiqué ci-dessus, la terminologie a été mise à jour pour s'aligner avec la terminologie du NPSR pour le mécanicien en réfrigération et climatisation, avec l'utilisation de " CVCA /R" comme terminologie représentant le groupe collectif de systèmes sur lesquels travaille un mécanicien en réfrigération et climatisation. La terminologie et les concepts ont également été mis à jour pour refléter l'évolution technologique et l'innovation dans le secteur.

La nouvelle norme de formation par l'apprentissage contient les 10 ensembles de compétences suivants :

- 9106 Protéger soi-même, les autres et l'environnement
- 9107 Respecter les pratiques professionnelles
- 9108 Utiliser et entretenir des outils, des appareils et de l'équipement
- 9109 Planifier et préparer l'installation, l'entretien et la réparation de systèmes, de composants et d'accessoires CVCA-R
- 9110 Installer des systèmes, des composants et des accessoires CVCA-R
- 9111 Effectuer des tâches d'entretien planifiées et prédictives sur des systèmes, des composants et des accessoires CVCA-R
- 9112 Nettoyer et lubrifier des composants de systèmes, d'équipement et d'accessoires CVCA-R
- 9113 Entretien des systèmes, des composants et des accessoires CVCA-R
- 9114 Réparer des systèmes, des composants et des accessoires CVCA-R
- 9115 Mettre en service des systèmes, des composants et des accessoires CVCA-R

Informations supplémentaires - Changements :

- Expansion de l'ensemble des compétences liées à la santé et à la sécurité au travail (9106 Protéger soi-même, les autres et l'environnement) pour inclure des références à l'environnement.
- Expansion de l'ensemble des compétences liées au service à la clientèle aux pratiques commerciales plus globales, y compris l'amélioration des compétences générales liées à la communication, à la résolution des conflits et au mentorat (9107 Démontrer les pratiques commerciales).
- Ajout d'un ensemble de compétences distinct couvrant le contenu existant pour l'utilisation et l'entretien des outils, des dispositifs et des équipements (9108 Utiliser et entretenir les outils, les dispositifs et les équipements).
- Ajout d'un ensemble de compétences distinct couvrant le contenu existant pour les compétences de mise en service (9115 Mettre en service les systèmes, les composants et les accessoires CVCA/R).
- Division des compétences liées à la maintenance en ensembles de compétences distincts et délimités pour ;

- o a) l'entretien planifié et prédictif (9111 Effectuer l'entretien planifié et prédictif des systèmes, composants et accessoires CVCA/R)
 - o b) le nettoyage et la lubrification (9112 Nettoyer et lubrifier les composants des systèmes, équipements et accessoires CVCA /R)
 - o c) diagnostic et dépannage (9113 Maintenir les systèmes, composants et accessoires CVC/R)
- Fusion de toutes les compétences liées à l'entretien et à la réparation en un seul ensemble de compétences (9114 Entretenir les systèmes, composants et accessoires CVCA/R).